

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction par intérim: Colonel-divisionnaire Montfort

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 18.—; 6 mois Fr. 10.—
Etranger: 1 an Fr. 22.—; 6 mois Fr. 12.—
Prix du numéro: Fr. 2.—

Réflexions relatives à l'organisation et aux problèmes du soutien

(fin)

II

Dans la situation actuelle, dont la description a fait l'objet de la première partie de cet article, quelques problèmes existent, connus, en étude et dont la solution est possible sinon certaine dans le proche avenir. Il s'agit ou bien d'objets qu'on a pu ou dû placer en deuxième urgence, ou bien de questions qui résultent des expériences acquises depuis que l'organisation actuelle est entrée en fonction. Cela constitue l'*achèvement* de la réalisation, dans le domaine particulier du soutien, de l'OT 61, phénomène existant aussi dans d'autres secteurs.

En dehors de ces cas bien déterminés, un appareil *auxiliaire* comme celui du soutien — le terme ne diminue en rien son importance — doit *vivre*, c'est-à-dire, sans que ni sa mission ni le cadre général dans lequel il agit ne soient modifiés, suivre constamment l'évolution des besoins de l'armée *existante*, pour pouvoir y faire face. Il y aura ainsi toujours des questions à étudier et à résoudre qui seront essentiellement d'exécution tant que la conception de base demeure.